

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 101 (1975)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Immeubles administratifs et commerciaux Place Chauderon, Lausanne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-72538>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

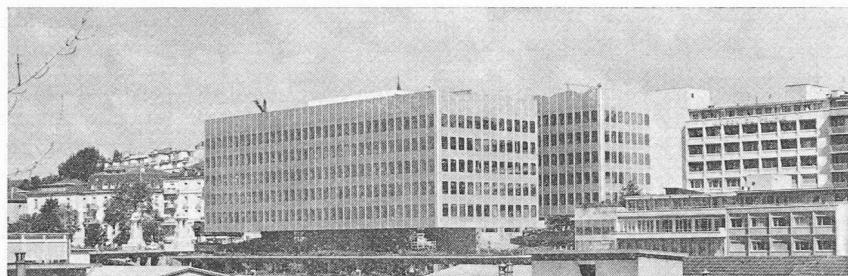
#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Immeubles administratifs et commerciaux Place Chauderon, Lausanne



Les immeubles administratifs et commerciaux de la place Chauderon ont été réalisés par la Caisse de pension du personnel communal, les aménagements urbains par la Ville de Lausanne.

### Intégration urbaine

Un plan de quartier, qui prévoit la restructuration des circulations pour piétons et véhicules sur l'ensemble de la place Chauderon, constitue la base du projet. L'élément dominant est la création d'une place publique de 4000 m<sup>2</sup>, localisée au niveau des passages pour piétons. Des rampes et escaliers mécaniques favorisent les échanges entre cette plate-forme et Chauderon. Les deux immeubles administratifs sont posés sur cette terrasse (fig. 1).

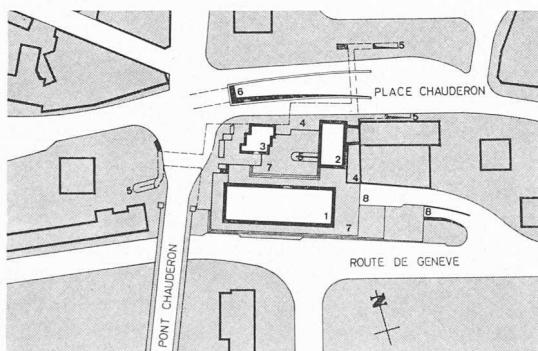


Fig. 1. — Implantation des immeubles.

### Programme

Outre les aménagements urbains, le programme comporte 12 000 m<sup>2</sup> de bureaux à louer, destinés à l'administration de la Ville. Une compagnie d'assurances privée occupe cependant une partie du bâtiment située à l'est.

Tous les bureaux sont conçus pour l'aménagement en plan libre. Cette formule permet de mieux adapter les surfaces aux besoins en constante évolution et de parer ainsi aux aléas du futur.

Il convient d'ajouter 3000 m<sup>2</sup> de surface commerciale, un parking de 300 places exploité automatiquement, un parking pour 30 véhicules lourds combiné avec les voies d'accès aux zones de services des immeubles.

### Historique de la réalisation

C'est en 1960 que débutèrent les études d'aménagement urbain de la place Chauderon, en liaison avec l'ensemble de la vallée du Flon.

Le plan de quartier fut ratifié en 1964, les travaux ne débutent qu'à fin 1968. Les travaux d'infrastructure, très

importants, couvrent l'année 1969. Le gros œuvre se poursuit de 1970 à 1973 alors que se construisent le bâtiment est, occupé en 1972, et le bâtiment sud, occupé au début de 1964. Les magasins, les restaurants, s'achèvent en octobre 1974.

### Innovations

Le complexe immobilier de Chauderon comporte quelques éléments constructifs peu courants ou de nature technologique nouvelle ; il s'agit notamment de la mise en valeur de l'infrastructure, du système porteur des immeubles et l'habillage des façades ; il convient de relever que les solutions adoptées et présentées dans la série d'articles qui suit résultent d'une fructueuse collaboration interdisciplinaire, dont un exemple est illustré par les panneaux de façade, étudiés et réalisés selon les critères d'appréciation suivants, joints au cahier des charges, qui ont servi à l'appréciation par le maître de l'ouvrage des études et des offres (voir aussi p. 35) :

Critères d'appréciation des études et offres,  
joints au cahier des charges

Technique	Coefficient
Fenêtres :	
— joint d'étanchéité phonique du verre	5
— joint d'étanchéité thermique et respect du coefficient d'isolation	4
— vieillissement, entretien	3
Panneaux :	
— joints d'étanchéité thermique et respect du coefficient d'isolation horizontaux	4
— verticaux	4
— joints d'étanchéité phonique et respect du coefficient d'isolation horizontaux	5
— verticaux	5
— système de dilatation	5
— système de fixation	3
— efficacité du réglage	5
— système de raidissement	5
— rigidité du panneau	
— déformation mécanique et thermique	
— planimétrie	
— rapidité de pose	2
— appréciation générale	2
Prix	
— coût des éléments normalisés	10
— coût des pièces spéciales	5
Esthétique	
— respect de l'expression désirée	4
— finitions intérieures	3
— finitions extérieures	3
— conception du détail	3